



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
17  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 12 mars 2024

**OBJET :**

DE-CCAS-24-03-1-01) DESIGNATION D'UN MEMBRE POUR LA  
COMMISSION DES PRETS EN REMPLACEMENT DE MME POLLARD  
DEMISSIONNAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze mars à dix-sept heures,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le lundi 04 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme GAUVAIN, Mme HUET, Mme JOURION, Mme MARTIN, Mme TOP.

Pouvoirs : M. COMBE (pouvoir à Mme JOURION), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme DUPRE), Mme LIBERT-ALBANEL (pouvoir à Mme BRÉON), M. MORAINÉ (pouvoir à Mme HUET), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme GAUVAIN).

Excusés : Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE, M. POLITZER.

Le Conseil d'administration

Vu les articles L.123-8 du code de l'Action sociale et des familles ;

Vu l'article 2121-8 du Code général des collectivités territoriales relatif au fonctionnement du Centre communal d'action sociale ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 2 mars 2009 relative à la création des prêts d'honneur ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 26 mars 2012 modifiant le dispositif des prêts d'honneur ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 9 juin 2020 relative à l'adoption du règlement intérieur du Centre communal d'action sociale ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 9 juin 2020 relative à la désignation des membres de la Commission d'attribution des prêts d'honneur ;

Vu la démission de Madame Isabelle POLLARD, de ses missions de conseillère municipales et donc d'administratrice du CCAS, en date du 26 octobre 2023;

Considérant que Madame la vice-présidente du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Mme Claire SERVIAN s'est portée candidate pour être membre de la commission des prêts du CCAS en remplacement de Madame Isabelle POLLARD ;

Il est procédé à l'élection d'un membre de la commission des prêts à mains levées

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE: Désigne Madame Claire SERVIAN comme membre de la commission des prêts.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON  
Vice-Présidente